



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE MARTINIQUE

## CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL SESSION 2015

Jeudi 17 septembre 2015

### ÉPREUVE QUESTIONS SUR DOSSIER

#### ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Réponses à un ensemble de questions, dont le nombre est compris entre trois et cinq, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser et à présenter des informations de manière organisée.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

#### **A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 16 pages, y compris celle-ci.  
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué  
*S'il est incomplet, en avvertir le surveillant*

*Le candidat peut traiter les questions dans l'ordre qui lui convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.*

**A partir des documents joints et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes.**

**1) Dans le cadre de la refondation de l'école de la République pour la réussite de chaque élève, sous quelle forme l'ambition éducative doit-elle être partagée ? (5 points)**

**2) Quel peut-être le rôle d'un animateur dans un jardin partagé ? (5 points)**

**3) Comment concilier autonomie et sécurité des enfants dans le cadre d'une journée « escalade » ? (5 points)**

**4) Quels sont les enjeux de la territorialisation de l'action éducative ? (5 points)**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet et au traitement des questions.*

**Document 1 :** « L'ambition éducative doit être partagée » - grandir ! - n°25 - Sept./Nov. 2014 - 1 page

**Document 2 :** « La loi de refondation de l'école représente une étape fondamentale dans la reconnaissance de l'éducation comme un projet global » - grandir ! - n°25 - Sept./Nov. 2014 - 1 page

**Document 3 :** « Le jardin outil d'animation » - Les cahiers de l'animation vacances loisirs / ceméa - n° 89 - janvier 2015 - 4 pages

**Document 4 :** « Journée escalade » - Les cahiers de l'animation vacances loisirs / ceméa - n° 89 - janvier 2015 - 5 pages

**Document 5 :** TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉDUCATIF - grandir ! - n°25 - Sept./Nov. 2014 - 2 pages

**Document 6 :** ACTEURS EMPLOI-FORMATION - grandir ! - n°25 - Sept./Nov. 2014 - 1 page

*L'État a posé le cadre, par la démarche de refondation de l'École de la République, d'une nouvelle ambition éducative pour la réussite scolaire de chaque élève.*

*La réforme territoriale annoncée va sans nul doute renforcer le rôle des collectivités et, peut-être, modifier les compétences de certaines d'entre elles.*

*Ce contexte offre l'opportunité de mobiliser l'État et les collectivités locales sur une approche partagée de l'éducation et des temps éducatifs traitant de l'école et des temps de loisirs.*

*La gouvernance du champ que recouvre l'éducation évolue et pourrait permettre de mieux articuler service public national d'éducation et service éducatif local, de traduire en actes des principes éducatifs partagés dans les différents espaces éducatifs accueillant des enfants et des élèves.*

## « L'ambition éducative doit être partagée. »



© Cabinet de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

**grandir ! : Quelle gouvernance sera la plus à même de porter des ambitions éducatives partagées, entre système éducatif national et action éducative locale ?**

**Najat Vallaud-Belkacem :** Comme vous le soulignez, l'ambition éducative doit être partagée. Dans l'intérêt de l'enfant, il ne peut y avoir d'un côté l'ambition du système éducatif national et de l'autre l'action éducative locale. Dans les deux, c'est la réussite des élèves qui est le moteur de l'action.

Les deux doivent intervenir de manière cohérente, continue et complémentaire. C'est bien le but des nouveaux contrats de ville qui permettront d'articuler les dispositifs nationaux et les actions territoriales.

Il me semble que les objectifs éducatifs sont aujourd'hui largement partagés : travailler à la construction et à l'émancipation de tous les enfants, permettre la réussite de tous les élèves et réduire les inégalités.

Les objectifs sont partagés. La gouvernance doit l'être également pour permettre aux différents acteurs éducatifs de travailler de concert. C'est en unissant nos forces que l'on parviendra à atteindre nos objectifs.

**grandir ! : Comment l'État et les administrations concernées (Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Ville, Culture...) peuvent-ils, avec l'ensemble de la communauté éducative, engager un travail visant le renforcement de la qualité des différents espaces éducatifs, qu'ils relèvent du temps scolaire ou des temps de loisirs ?**

**Najat Vallaud-Belkacem :** C'est précisément l'objet des projets éducatifs de territoire.

Ceux-ci sont laissés à l'initiative des collectivités, mais mobilisent tous les acteurs : l'État dans ses différentes dimensions, les Caisses d'allocation familiales, les collectivités territoriales – y compris les EPCI – mais aussi la société civile et, notamment, les nombreuses associations qui jouent un rôle actif dans l'éducation et la prise en charge des jeunes.

La discussion qui se noue à l'occasion de l'élaboration des projets éducatifs territoriaux permet d'identifier les priorités, de préciser l'apport de chaque acteur et ainsi de proposer des actions complémentaires et cohérentes qui sont la clé de la qualité, au service de la réussite des enfants.

**grandir ! : Quelle peut être la contribution des associations – dont les associations d'éducation populaire – aux processus de construction de projets éducatifs communs ?**

**Najat Vallaud-Belkacem :** Si un enfant passe un peu moins de 1 000 heures par an à l'école, il lui reste environ 2 000 heures de temps libre en dehors de l'école. Le temps péri et extrascolaire revêt donc une importance fondamentale dans la construction individuelle et l'éducation des enfants.

Le projet éducatif ne peut être qu'un projet global. Il inclut les parents, l'École et les acteurs péri ou extrascolaires, que ce soit les collectivités ou les associations.

Les associations, notamment d'éducation populaire, interviennent ainsi en complément, mais aussi dans la continuité, de l'éducation obligatoire prise en charge par l'École.

Les associations d'éducation populaire ont un rôle majeur à jouer pour rendre accessibles – territorialement, socialement, financièrement – les activités péri et extrascolaires.

Celles-ci participent à la construction des enfants, à leur émancipation, à leur réussite. En rendant accessibles des activités artistiques, culturelles, sportives, citoyennes, elles permettent de développer une sensibilité, une créativité, un sens du collectif. Elles sont un puissant levier de promotion de l'égalité et du vivre ensemble.

Les outils de la collaboration avec les associations existent. C'est aussi à elles de prendre toute leur place dans la construction des projets éducatifs communs.

© Najat Vallaud-Belkacem  
Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

## « La loi de **refondation de l'école** représente une étape fondamentale dans la reconnaissance de l'éducation comme un projet global. »

**grandir |** *Quelle gouvernance sera la plus à même de porter des ambitions éducatives partagées, entre système éducatif national et action éducative locale ?*

**Patrick Kanner :** La réforme des rythmes éducatifs est fondée sur un principe simple : mettre les volontés et les ressources locales au service d'une ambition éducative partagée par l'ensemble des acteurs.

Si la coordination des activités dans le cadre d'un projet éducatif de territoire (PÉdT) est facultative, celui-ci est l'instrument qui permet le mieux de formaliser l'engagement des partenaires et d'articuler leurs interventions au bénéfice des enfants.

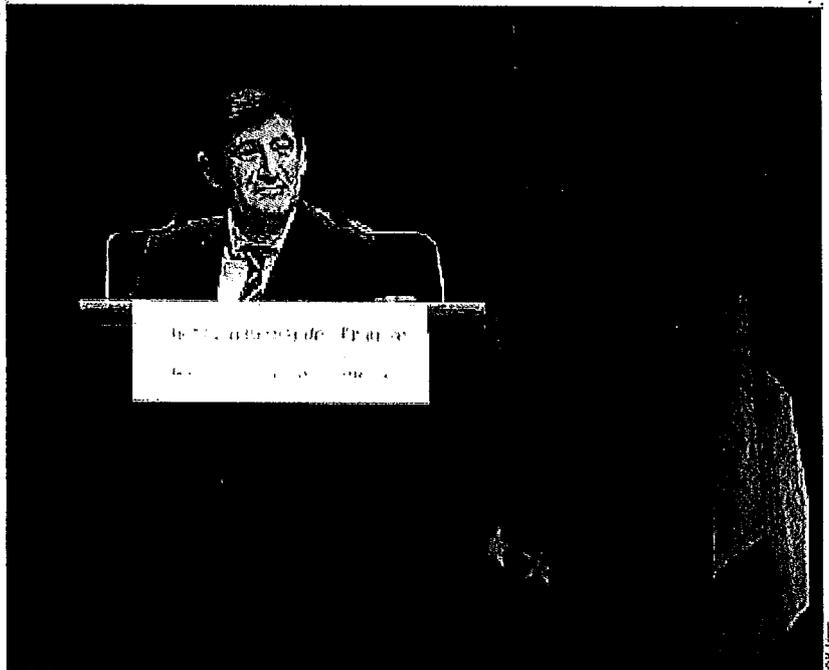
À partir de ce PÉdT, les acteurs peuvent décider d'aller jusqu'à l'élaboration d'un projet éducatif global en incluant dans leur réflexion les temps extrascolaires et les temps familiaux.

Il n'existe pas aujourd'hui de cadre national uniforme pour la gouvernance du PÉdT. Il s'agit de se doter des ressources nécessaires pour assurer la mise en œuvre de l'organisation matérielle, l'animation des instances de pilotage et le suivi opérationnel du projet.

Cette réforme est d'ampleur, aussi il me paraît important de laisser aux acteurs l'espace de liberté pour expérimenter, rechercher les organisations les plus pertinentes sur leurs territoires. Après le temps de l'expérimentation viendra le moment d'identifier les conditions d'une gouvernance souple et efficace. Je ne crois pas à l'utilité d'imposer un cadre trop contraignant mais il faudra vérifier que partout, les échanges entre les acteurs éducatifs sont possibles, dans le respect de leurs domaines de compétences.

**grandir |** *Comment l'Etat et les administrations concernées, (Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Ville, Culture...) peuvent-ils, avec l'ensemble de la communauté éducative, engager un travail visant le renforcement de la qualité des différents espaces éducatifs, qu'ils relèvent du temps scolaire ou des temps de loisirs ?*

**Patrick Kanner :** Le rôle de l'Etat est fondamental, d'une part parce que, dans sa composante « Éducation nationale », il est garant du service public de l'éducation, d'autre part parce que la mission de protection des mineurs dans les accueils collectifs incombe au préfet de département.



La bonne articulation des acteurs institutionnels dépend beaucoup de la capacité des services de l'Etat à jouer la carte de la cohérence et de la complémentarité. C'est pour cela que le PÉdT prend la forme d'un engagement contractuel signé entre la collectivité porteuse, le préfet, le DASEN par délégation du recteur, et les autres partenaires.

La réussite de la réforme ne se joue pas qu'à un niveau institutionnel. J'attache une grande importance à ce que ces projets éducatifs se traduisent de manière très concrète, à ce que chaque enfant puisse voir vraiment la différence.

L'Etat doit prendre sa part en se faisant facilitateur, peut-être parfois médiateur. Il peut susciter et accompagner la rencontre entre les enseignants, les animateurs, les bénévoles des associations et les familles. Il peut et doit être le garant des échanges et des débats nécessaires pour que tous les acteurs se connaissent et se reconnaissent.

**grandir |** *Quelle peut être la contribution des associations – dont les associations d'éducation populaire – aux processus de construction de projets éducatifs communs ?*

**Patrick Kanner :** Je connais les attentes des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire pour la mise en œuvre de véritables politiques éducatives locales. Je sais aussi leur engagement, que je qualifierais d'historique, aux côtés du ministère chargé de la jeunesse sur la question des rythmes de vie des enfants et des jeunes.

La loi de refondation de l'école représente une étape fondamentale dans la reconnaissance de l'éducation comme un projet global. Le temps périscolaire est désormais inscrit par la loi dans la continuité du temps de l'école. Je vois là une vraie reconnaissance de l'éducation populaire.

Qu'il s'agisse de concevoir un projet éducatif, de se saisir de la question de la participation des familles, des enfants et des jeunes à ce projet, de la cohérence des approches pédagogiques et de bien d'autres sujets encore, les associations, qui se réclament de l'éducation populaire, sont en mesure d'apporter aux collectivités leurs savoir-faire, leurs méthodes et leurs outils méthodologiques.

**O Patrick Kanner**  
Ministre de la Ville,  
de la Jeunesse et des Sports

*Comment, dans un jardin partagé, l'animatrice conçoit-elle son rôle, dans la mise en place et la pratique de cette activité avec les habitants du quartier ?  
Comment passer d'un rôle moteur à celui d'accompagnatrice ?*

# Le jardin outil d'animation

Laurent Michel



**L** il y a 18 mois le jardin n'était qu'un anodin morceau de pelouse, au pied de la cité HLM du Park ar Roz. En ce début septembre, il donne à plein : haricots, framboises, piments, tomates... et récompense ceux qui y ont travaillé. Ce matin, cinq femmes et un homme, au foyer, sans emploi ou retraités, sont affairés autour de Valérie à peindre le mobilier de jardin fabriqué en bois de palette. Valérie, 27 ans, est animatrice au centre social de Briec, petite ville de 5 000 habitants à une quinzaine de kilomètres de Quimper. Initiatrice du projet, elle s'est lancée dans l'aventure alors qu'elle effectuait son Dejeeps Animation sociale au sein du centre social de Briec. « Je voulais sortir du centre social, aller vers les gens. Pour provoquer la rencontre, j'ai utilisé un outil découvert en formation, le photo-langage. Je me suis postée à l'entrée des immeubles avec une quarantaine de photos qui montraient des gens qui discutent ou se disputent... d'autres montraient des événements festifs, du vivre-ensemble, du faire-ensemble ou témoignaient de l'isolement, la solitude. J'interpellais les gens comme ça et en fin de journée, je retranscrivais tout ce que j'avais entendu. Il en est ressorti des idées fortes suggérées par les habitants : faire des repas, des barbecues, des jardins...



De mon côté, j'avais un intérêt pour le jardin collectif, le jardin partagé et je me suis dit que le lieu s'y prêtait, il y a de l'espace et cela semble rencontrer certains désirs des habitants. »

### UN JARDIN SUR LA PELOUSE

C'est ainsi qu'en mars 2013, Valériane invite, via un tract distribué dans les boîtes aux lettres, les 180 locataires de la résidence à une première réunion au centre social pour discuter de la création possible d'un jardin partagé. Quatre personnes se présentent et suffisamment d'envies en ressortent pour que l'animatrice se mette à labourer le terrain institutionnel. Il faut s'assurer de l'engagement du centre social, de l'office HLM, de la Caf et des élus de la commune. Les travaux démarrent en juin avec des contributions financières et techniques des différents partenaires. À l'annonce des travaux, on en parle à la Résidence et de 4 on passe à 6. « J'ai proposé des créneaux pour organiser le chantier et en plus des pionniers, pas mal de gens sont venus filer un coup de main, pas forcément pour avoir une parcelle mais pour faire quelque chose sur leur quartier. Une élue, référente sur le projet, est également venue mettre la main à la pâte. »

Le jardin est construit sur les marges d'une vaste pelouse qui borde la résidence. On délimite les parcelles, on clôture pour protéger le jardin des chiens, on monte un abri pour les outils et récupérer l'eau du toit... On sème... Valériane tient le cap avec des jardiniers qui s'impliquent et d'autres qui lâchent ou que la vie amène à partir. « Depuis le lancement, il y a eu du renouvellement. Muriel,

L'animatrice invite, via un tract distribué dans les boîtes aux lettres, les 180 locataires de la résidence à une première réunion au centre social pour discuter de la création possible d'un jardin partagé. Quatre personnes se présentent. Le jardin peut démarrer.

Leïla et les enfants sont arrivés courant octobre. Sezin et Burccin sont arrivées après aussi... et voici qu'elles partent, maintenant. » Parmi les résidents beaucoup vivent des situations difficiles, fragilisés par le chômage, par l'isolement (59 % de personnes seules) et des ruptures avec la famille.

Le jardin, c'est l'occasion de sortir, d'avoir une activité physique, de rencontrer d'autres personnes. Bien sûr, récolter des légumes constitue un apport non négligeable pour des revenus modestes. C'est aussi la concrétisation visible d'efforts et de soins continus dans les 12 m<sup>2</sup> dont on a la charge.

### LE RÔLE DE LA PARCELLE COMMUNE

Mais pour l'animatrice, le ferment capable de provoquer du changement réside dans les obligations d'une gestion collective.

« Dans le jardin, j'ai insisté pour qu'existe une parcelle collective. Pour moi, la dynamique vient de ce que l'on partage et pas de "j'ai mon bout de terre et je m'en occupe". C'est aussi pour ça que je suis présente tous les mercredis. » La perception de cette dimension collective du jardin chemine tout doucement chez les jardiniers-habitants.

« Le deal c'est d'avoir une parcelle individuelle mais pas seulement. Dans la parcelle collective, il y a des fruitiers, des fines herbes que l'on ne peut pas mettre dans une petite parcelle mais dans une plus grande avec un aménagement de l'espace. Et ça, ils ont accepté. Mais ce n'était pas évident au début. Ainsi, Muriel disait : "Je ne vais pas récolter dans cette parcelle, sinon on va dire que je prends !" Je lui ai répondu : "Et bien non. Cette parcelle collective, si

tu participes de son entretien, tu peux récolter de manière individuelle ou collective ou les deux, en fonction de ce que vous décidez et de vos besoins...»

### **L'ANIMATRICE N'EST PAS UNE JARDINIÈRE COMME LES AUTRES**

Initiatrice du projet, l'animatrice a convaincu des habitants de se lancer dans l'aventure, un projet qu'elle souhaite partager mais dans lequel elle tient une place particulière. Vu de loin, elle jardine comme les autres mais le plus souvent, c'est elle qui fait tenir l'ensemble. Par ses initiatives sur le plan technique, par son aide au fonctionnement, grâce à la réunion hebdomadaire du mercredi, mais aussi par sa médiation dans les relations, ses rappels au cadre.

« C'est assez troublant, mais j'adopte différentes attitudes selon que je m'adresse au groupe ou aux individus. Lorsque je suis en réunion avec eux, je fais en sorte que chacun vienne avec ce qu'il est et puisse participer, prendre la parole, d'égal à égal. Mais quand je suis au jardin, que j'impulse des choses et qu'il y a des choses à faire, je deviens chef. Il y a toute une gestion de groupe qui repose sur moi, j'essaie de m'en "dégager" mais ce n'est pas évident. »

Ainsi, a-t-il fallu poser le cadre avec le groupe. L'animatrice n'est pas un portefeuille sur pattes que l'on sollicite à chaque nouveau besoin pour le jardin. Elle n'est pas non plus le recours unique en cas de bisbilles ou de règlements de comptes interpersonnels. « Quand on vient me voir pour me dire qu'untel n'a pas fait ci ou n'a pas fait ça, je me refuse à en parler en dehors de la personne. Moi, mon but, c'est que les gens communiquent. Un jardin c'est un lieu comme un autre. Il peut y avoir des conflits, des amitiés, des disputes... Mais je ne dois pas être le vecteur commun à tous dans la gestion de leurs relations. Et en même temps, je suis garante du bon déroulé pour que ça ne parte pas en cacahuète. C'est compliqué. »

### **LES RELATIONS HUMAINES AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE**

Si pour l'animatrice il faut se préserver d'un surinvestissement affectif, préjudiciable à des dynamiques d'autonomisation des personnes, elle ne peut malgré tout, totalement s'extraire du jeu des relations avec les habitants-jardiniers qui sont au cœur de la dynamique du jardin. « J'apprends tous les jours à me positionner. C'est vraiment une gymnastique hyper fine. Parfois je suis ferme, parfois je me fais avoir... D'autres fois, je suis bien consciente de ce qui se passe. Aymé, par exemple, c'est le seul homme du projet et c'est mon allié. Il est là tout le temps. Il aime être présent, donner des coups de main. Mais parfois je le soupçonne de se dire : "Valériane elle a fait tout ça pour nous, donc il faut que je sois présent aux ateliers qu'elle propose, aux mercredis, aux réunions pour lui rendre la pareille." Et en même temps quand je vois l'évolution d'Aymé jusqu'à maintenant, ça lui a fait un bien fou. Au niveau vestimentaire, il fait attention. Au niveau de l'alcool, il y avait des jours où il était complètement alcoolisé, et là, de plus en plus, il fait l'effort de ne pas boire avant de venir. Il est assez conciliant. Il n'est pas dans la revendication. Il est en bons termes avec tous les jardiniers. Ça lui a fait beaucoup de bien de venir au jardin, d'avoir un rendez-vous dans sa semaine au jardin. »

### **LE JARDIN PEUT-IL EXISTER SANS L'ANIMATRICE ?**

Valériane se pose la question depuis la création du projet. D'abord parce qu'elle est dans une situation à durée déterminée de part la nature de ses contrats. Pas possible d'engager des personnes dans un projet et de les laisser au milieu du gué. Sa vie n'est pas à la résidence non plus. Et puis sans doute qu'un autre but réside dans l'autonomisation du groupe de jardiniers-habitants, la prise en charge complète du jardin partagé par les habitants. « Ne plus être là ?

« J'apprends  
tous  
les jours  
à me  
positionner.  
C'est vraiment  
une gymnas-  
tique hyper  
fine. Parfois,  
je suis ferme,  
parfois je me  
fais avoir...  
D'autres fois  
je suis bien  
consciente  
de ce qui  
se passe. »

J'y pense depuis le début... C'est un idéal. J'aimerais bien les amener à réfléchir à créer une association. J'en ai parlé déjà: Mais après, monter une asso ça veut dire bien s'entendre avec tout le monde, ça veut dire savoir communiquer, mettre un cadre... et puis passer en association trop vite c'est prendre le risque que le jardin ne fonctionne plus. Mais en même temps ce serait une expérience aussi. Et ce n'est pas parce que le projet « *se pète la gueule* » que pour autant ce ne serait pas une réussite... une réussite d'évolution. » Il est difficile de changer une situation dans laquelle s'est construit un équilibre, avec des rôles de participants et d'animatrice.

Chacun a une place, mais l'ensemble ne tient plus sans la présence de l'animatrice. Il faut mener le groupe d'une situation à une autre. Et cela passe par un changement de rôle pour l'animatrice, passer dans une conduite qui permette aux jardiniers de dépasser la dépendance, peut-être en devenant plus une intermédiaire, une « facilitatrice » institutionnelle dans un dialogue entre l'association des jardiniers et la mairie, des financeurs, le quartier. Une situation sans doute plus réaliste que d'envisager un retrait

complet. « Quand je parle de créer une association, à mon sens elle ne serait pas complètement abandonnée. Dans l'idéal, il faudrait que ce soit une asso intégrée dans le territoire, qui ait des rencontres avec les élus, le bailleur social... et pour cela, il faudrait que l'association soit soutenue. Le rôle du centre social, c'est aussi cela. Souvent dans des quartiers comme ça, ils ne se passe pas grand-chose... il n'y a pas d'animation de territoire, et pourtant il y a tellement de monde... Il faut pouvoir créer du lien pour qu'il y ait une bonne ambiance... »

Le travail de l'animatrice ne peut se limiter au lancement d'un projet qu'on laisse vivre, pas plus qu'à l'inverse, il ne s'agit de prendre plus ou moins un public en otage de ses activités.

Valérie dit que le jardin permet aux jardiniers de constater à vue d'œil les transformations provoquées par leur travail de la terre. Il implique présence et constance. Jardiner c'est travailler une matière vivante. Animer aussi. « Je suis une novice en jardinage. J'ai appris en même temps que certains, ici. Ma partie à moi est plus d'animer un collectif dans un lieu, qui est un jardin, en l'occurrence. » ■

Il est difficile de changer une situation dans laquelle un équilibre s'est construit avec des rôles. Chacun occupe une place, mais l'ensemble ne tient plus sans la présence de l'animatrice.

### Dérive légumière

L'idée est excellente, il faut que les multiples éducateurs qui s'occupent des enfants tout au long de la journée se débrouillent pour que le temps ne semble pas trop haché pour leur jeune public. Ils sont enseignants et animateurs du périscolaire. Il y avait un petit jardin dans l'école, alors l'idée est arrivée tout naturellement... Anais, Karim, Lucas, Thomas et quelques autres ont planté des tomates et des framboises avec la maîtresse ; Tayron, Wiame, Aaron et quelques autres les ont arrosées avec l'animatrice du matin ; Mélina, Ayoub, Léane et quelques autres les ont regardées pousser avec l'animateur du restaurant scolaire ; Jules, Célia, Amina et quelques autres ont désherbé avec un animateur du TAP et finalement ce sont Diane, Axel, Mohamed, Julia et quelques autres qui les ont mangées avec l'animatrice remplaçante du soir ! Bien joli projet d'adultes dans lequel les enfants n'auront servi qu'à légitimer une idée terriblement dévoyée ! L'animation pourvoyeuse de taylorisme agricole ! Coup de bol, Anais étant la sœur d'Axel, Axel a pu lui dire que les tomates qu'elle avait plantées étaient très bonnes. Quant aux autres...

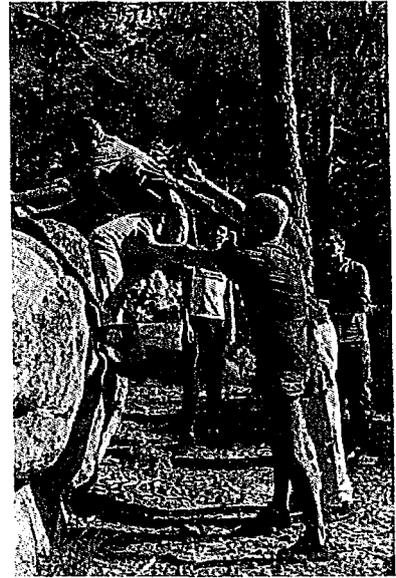
Jocelyn Vérité

Des circuits balisés en forêt de Fontainebleau permettent de découvrir la grimpe de rochers sans trop de difficultés... *et surtout sans matériel ni encadrement*

*...particulier... Comment organiser le groupe d'enfants pour permettre une découverte en sécurité et la plus autonome possible ?*

# Journée escalade

Catherine Keryegant



**L**es centres de loisirs de région parisienne utilisent beaucoup les espaces forestiers périphériques : lieux de jeux, de découvertes, d'aventures, de liberté. Ils sont très appréciés des enfants et des animateurs. Parmi eux, la forêt de Fontainebleau propose, en plus, ses chaos rocheux et ses plaines de blocs de grès où sont tracés des circuits d'escalade.

Alliant les besoins des collectivités enfantines scolaires ou de loisirs à la richesse du milieu naturel, la FSGT et complémentirement les Ceméa y ont entrepris avec ténacité et efficacité le balisage de circuits adaptés à l'escalade d'enfants en groupes ; les « circuits blancs-enfants » garantissent la proposition de passages réalisables, la pratique sans risque de chutes sur des sols peu réceptifs, l'adaptation des cheminements pour une pratique possible pour tous. Les mercredis ensoleillés, de nombreux centres de loisirs utilisent

Chaque  
enfant a  
sa façon  
de grimper.

*Il est surprenant de voir les différentes techniques de grimpe qu'ils mettent en œuvre pour franchir le même passage.*

ces circuits et en prouvent l'intérêt et le besoin. Comment une sortie à Fontainebleau se passe-t-elle pour un centre de loisirs ? Quels choix d'organisation semblent-ils les mieux adaptés à une volonté d'autonomie des enfants et au besoin de sécurité dans la pratique de l'activité ?

Des observations et des réflexions sur l'escalade enfantine et son encadrement, puis la présentation de l'organisation d'une journée, pourront permettre de réfléchir aux conditions de réalisation et de réussite de ce qui est malheureusement aujourd'hui encore une « aventure » trop exceptionnelle.

## COMMENT LES ENFANTS GRIMPENT-ILS ?

La plupart des enfants veulent grimper en arrivant dans un site d'escalade. Presque tous ont une représentation de l'escalade, même s'ils ne l'ont jamais pratiquée. Ces représentations sont parfois construites sur

**Bien sûr, le risque est présent car il est une composante inhérente de l'escalade. Mais chaque enfant connaît ses limites et les gère prudemment. Le danger vient souvent du groupe d'enfants, quand, trop d'entre-eux sont en même temps en haut du même bloc.**

les craintes parentales, parfois à partir d'images vues à la télévision. Dans tous les cas, elles vont influencer leur façon de vivre l'activité dans la prise de risque et le plaisir.

Les enfants savent grimper. Il n'est pas besoin de formaliser pour eux des conseils moteurs ou des apprentissages, hormis ceux qui sont liés à leur sécurité, du moins au stade de la pratique occasionnelle qui est abordée ici.

Chaque enfant a sa façon de grimper. Il est surprenant de voir les différentes techniques de grimpe mises en œuvre pour franchir le même passage. Et pourtant, il est fréquent que des encadrants, par souci de bien faire ou par crainte de l'accident, proposent des modèles de grimpe uniques. Des modèles d'adultes qui s'avèrent largement inadaptés et donc inefficaces.

Le plus important pour les enfants est souvent d'aller en haut du rocher. Dans cette logique du sommet, peu importent la manière ou le chemin emprunté, contrairement à l'éthique actuellement en vigueur chez les adultes.



## ENTRE RISQUE ET PRUDENCE

Les enfants sont prudents, ils ont peu envie de se faire mal. C'est une des caractéristiques de leur organisation dans l'escalade. Il est important que les encadrants en prennent conscience afin d'adopter des paroles, des regards et des gestes de confiance plutôt que des attitudes chargées d'appréhension.

Le risque est souhaité et mesuré individuellement. Bien sûr, il est présent car il est une composante inhérente de l'escalade. Mais chaque enfant connaît ses propres limites et les gère prudemment. Le danger vient souvent du groupe d'enfants, par exemple quand ils sont trop nombreux en même temps en haut du même bloc. La gestion de la sécurité est beaucoup plus liée à la gestion de ce collectif qu'à des surprotections individuelles.

Sans cesse, les enfants disent : « Regarde-moi ! » En s'adressant ainsi à l'adulte, sans doute se construisent-ils un cadre affectif suffisamment sécurisant pour pouvoir continuer à agir.

## ET LES ANIMATEURS ?

Ces constats amènent à réfléchir au rôle et aux compétences des animateurs, intervenant ici de façon inhabituelle. Doivent-ils être grimpeurs ? Non, si l'on suit les constats précédents : pas besoin d'apprentissages préalables, donc pas besoin de compétences techniques particulières de la part des adultes. De plus, comme les enfants sont prudents, on peut se faire moins de soucis. Oui, car c'est très souvent un animateur initié à la pratique de l'escalade qui peut être conscient de ces constats, et par là-même échapper aux présupposés que se font les adultes néophytes en matière de sécurité et de compétences nécessaires. Sa connaissance de l'activité peut alors lui permettre, pour autant qu'il prenne du recul sur sa pratique et sur sa représentation de l'escalade, de réfléchir et de mettre en place une organisation adaptée au groupe d'enfants.

## UNE JOURNÉE À FONTAINEBLEAU

Le centre de loisirs dans lequel je travaille est situé en banlieue sud-est de Paris, à une cinquantaine de kilomètres de la forêt. Ce jour-là le déplacement s'est effectué en autocar et a concerné 50 enfants accompagnés de 6 adultes. Deux groupes ont été constitués : 25 enfants de 10-12 ans et 25 enfants de 9-10 ans.

Les enfants, prévenus de la sortie à Fontainebleau, se sont équipés en conséquence : baskets, vêtements pratiques... Ceux qui veulent grimper dès l'arrivée se mettent par petits groupes de 3 copains : les groupes d'escalade.

Le voyage a lieu : aux responsables de la sortie de remettre au chauffeur du car une carte précise et de s'être assurés de l'existence d'un parking proche du site et accessible au car. À l'arrivée, chaque groupe de 25 choisit un lieu d'implantation des affaires personnelles qui devient un point de repère pour les enfants. On peut aussi décider que chaque groupe soit dans un site différent pour proposer des circuits plus adaptés aux âges et aux tailles, pour limiter le nombre d'enfants dans chaque lieu ; le car dépose alors le premier groupe, puis emmène le second. C'est possible à condition que les deux sites ne soient pas trop éloignés.

### L'ORGANISATION DE L'ESCALADE

Ce matin-là, sur les 25 enfants du groupe, 21 veulent grimper alors que 4 veulent se promener et chercher une grotte. Un des adultes part avec ces derniers, les 2 autres prennent en charge l'escalade. Les enfants sont en 7 groupes de 3 ; un des animateurs est chargé de suivre 3 groupes, l'autre 4. Neuf enfants et un adulte se retrouvent devant le premier rocher du circuit. L'animateur rappelle le besoin d'être et de rester par 3 pour s'entraider et pour assurer la sécurité. Il montre à chacun comment parer un copain qui grimpe. Puis il explique comment « fonctionne » un circuit d'escalade : les numéros, les flèches, les variantes, les jonctions. Chaque groupe de 3 peut commencer à grimper : un groupe sur le rocher n°1, un sur le n°3, un sur le n°5.



L'adulte reste à proximité pour rassurer, encourager, et veiller à ce que les consignes de sécurité soient respectées. Pendant ce temps, l'autre groupe de 12 grimpeurs vit la même démarche à partir du milieu du circuit. L'organisation de l'après-midi diffère peu de celle du matin. Certains enfants veulent finir le circuit qu'ils ont commencé, d'autres souhaitent retourner sur les passages qu'ils n'ont pu franchir, d'autres encore préfèrent ne pas grimper ; tout est possible. Le pique-nique de midi et le goûter se vivent aussi en escalade. Les enfants aiment beaucoup, à ce moment-là, être perchés en haut des rochers. Pourquoi pas, s'ils y sont calmes et si les sommets en sont accessibles ?

### INTÉRÊTS ET CONTRAINTES DE CETTE ORGANISATION

La mise en activité est rapide. Les enfants sont souvent excités de se trouver dans un nouveau milieu, ils supportent mal l'attente et l'inactivité. Ici, en un maximum de 10 minutes tous sont en activité. La sécurité est

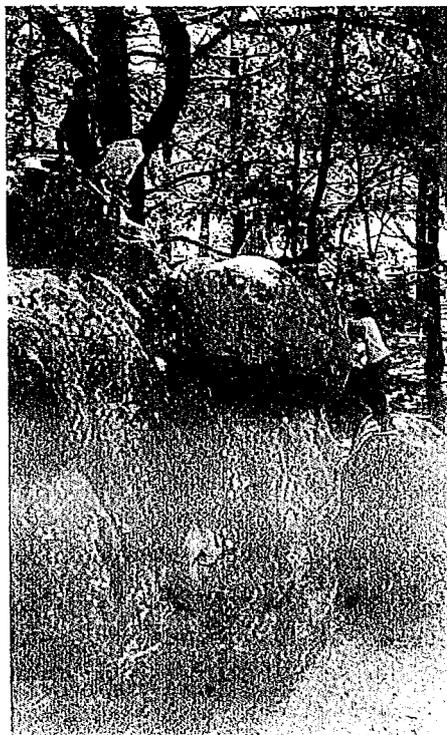
Neuf enfants et un adulte se retrouvent devant le premier rocher du circuit. L'animateur rappelle le besoin d'être et de rester par trois pour s'entraider et pour assurer la sécurité. Il montre à chacun comment parer un copain qui grimpe.

réelle. Avec les petits groupes, il y a peu ou pas d'attente au pied des rochers, donc ni bousculades ni énervement. Les enfants sont concentrés sur leur activité, ce qui limite le risque de chutes par précipitation. Cela suppose au préalable une bonne connaissance du milieu et une maîtrise de cette organisation de la part des adultes, de façon à être vite répartis sur le terrain.

L'autonomie est favorisée. Chaque groupe de 3 se déplace selon son rythme et son désir. C'est là qu'intervient le choix pertinent du site : des lieux peu ou pas tourmentés, des repérages spatiaux faciles, des blocs d'escalade proches les uns des autres... Autant de qualités réunies dans les choix d'implantation et de traçage des circuits enfants.

Les enfants gèrent leur pratique de l'activité. Certains groupes font le choix de contourner un rocher qui leur paraît trop difficile, d'autres, au contraire, persistent et se donnent des règles : « Pour aller au suivant, il faut

Une sécurité réelle,  
**une pratique  
bien gérée par  
les enfants  
qui font preuve  
d'un esprit  
de solidarité  
indubitable**



d'abord faire celui-là », ou encore : « l'important c'est d'aller en haut, on suit la flèche seulement si on veut »... Peu à peu ces règles s'instaurent dans chaque groupe, selon chaque groupe.

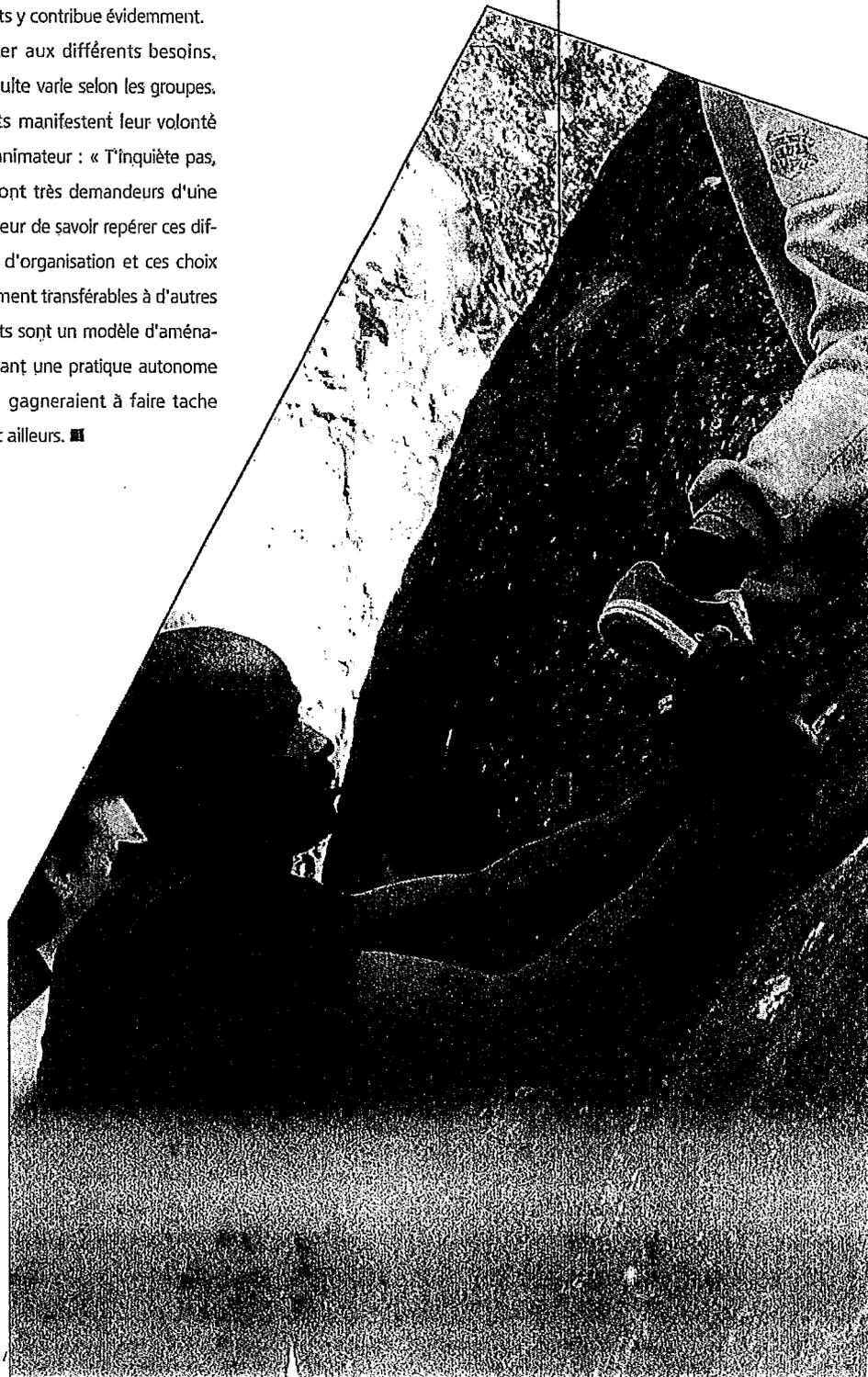
Les contraintes sont réduites. Il n'y en a que deux : rester par groupes de 3 et veiller à la sécurité de celui qui grimpe. Le champ de la liberté d'action est étendu, ce qui permet une appropriation de l'activité réelle et durable.

La réussite est possible et favorisée. Réussir est une notion ambiguë car propre aux compétences individuelles et aux défis que chacun se donne. L'intérêt de ces circuits est qu'ils permettent cette réussite, peut-être pas de tous sur tous les rochers, mais de tous durant la sortie. Les enfants sont friands de comparaisons entre eux, et ici il n'y a pas de perdants « qui ne réussissent jamais ».

Un esprit de solidarité se développe. Dans cette activité qui pourrait être très individuelle des relations d'entraide sont

très vite repérables. Le fait que les groupes de 3 soient composés au gré des enfants y contribue évidemment. L'animateur doit s'adapter aux différents besoins. L'accompagnement de l'adulte varie selon les groupes. Certains groupes d'enfants manifestent leur volonté d'être seuls en rassurant l'animateur : « T'inquiète pas, tout va bien ». D'autres sont très demandeurs d'une présence adulte. À l'animateur de savoir repérer ces différents besoins. Ces choix d'organisation et ces choix pédagogiques sont évidemment transférables à d'autres sites d'escalades. Ces circuits sont un modèle d'aménagement d'un milieu favorisant une pratique autonome et réussie de l'activité. Ils gagneraient à faire tache d'huile... à Fontainebleau et ailleurs. ■

La réussite est possible et favorisée. Réussir est une notion ambiguë car propre aux compétences individuelles et aux défis que chacun se donne. L'intérêt de ces circuits est qu'ils permettent cette réussite, peut-être pas de tous, sur tous les rochers, mais de tous durant la sortie.





L'action éducative se territorialise. Cette territorialisation interroge la place et le rôle de chacun, les décideurs, les acteurs éducatifs et les institutions publiques dans le développement de l'action éducative locale.

*La territorialisation de l'action éducative implique la mobilisation de toutes les énergies. Les collectivités locales et leurs élus impulsent des politiques publiques locales ; les institutions, services de l'État ou Caf (Caisse d'allocations familiales) accompagnent, régulent ; les associations d'éducation populaire mobilisent, animent, conseillent, proposent des projets ; des collectifs de parents contribuent à l'analyse des besoins, à la mise en œuvre d'actions éducatives et à leur évaluation. Tout en questionnant les articulations et les complémentarités des projets de chacun, cette nécessaire mobilisation inscrit l'éducation comme un pilier du développement local.*

## Aménagement des temps éducatifs en milieu rural : la réussite est aussi au rendez-vous !



*La communauté de communes du Cœur du Pays Fort, et la commune de Savigny-en-Sancerre, entente intercommunale élargie, regroupe douze communes du Cher, compte sept écoles réparties sur huit sites et touche 300 enfants de 3 à 11 ans. Quand il s'est agi de réorganiser le temps scolaire, les élus se sont saisis de cette opportunité pour réfléchir à une politique d'accueil éducatif de l'enfance dans l'esprit de la loi de refondation.*

**M**es collègues élus et moi-même, n'avons pas considéré qu'aménager des temps et des parcours éducatifs représentait une contrainte. Au contraire, c'était pour nous une responsabilité nouvelle, une responsabilité pédagogique qui plus est !

### Une organisation pédagogique quotidienne pour 300 enfants sur huit sites d'accueil

- Cinq périodes dans l'année scolaire (de vacances à vacances).
- Deux passeports, au choix des enfants, par période.
- Deux activités par passeport, animées sur deux temps hebdomadaires d'1 h 30.
- Cinq « types » d'activités développées : expression artistique, initiation physique et sportive, expression orale et écrite, découverte culturelle, pratiques scientifiques et environnementales.

### Au-delà

- Des temps de pause méridienne d'1 h 30 réorganisés sur cinq restaurants scolaires avec la présence des animateurs et la participation des enfants à la mise de la table, au service... et à la définition des règles de vie.
- Des accueils périscolaires le matin avant l'école et le soir après les temps « passeport » sur huit sites avec une attention particulière portée à l'aménagement des espaces.
- Un centre de loisirs éducatif intercommunal avec restauration le mercredi après-midi.

Très vite, nous avons compris que l'échelon pertinent afin de réunir l'ensemble de la communauté éducative d'un territoire pour travailler sur un projet commun, cohérent, offrant un même niveau de qualité sur l'ensemble des écoles, était celui de l'intercommunalité élargie.

Avec le jeu des regroupements pédagogiques, nous avons associé la commune de Savigny-en-Sancerre, voisine du Cœur du Pays Fort, à la démarche de construction du projet.

### Se donner collectivement les moyens de réussir

Dès les premières réunions de travail, nous avons constaté que le territoire ne disposait pas des compétences nécessaires pour réussir. Seuls, nous n'aurions sans doute fait que de la « garderie améliorée ». Il nous fallait trouver des compétences à l'externe pour être accompagné. Cette décision a sans doute été la clé de la réussite. Nous confions déjà depuis plusieurs années la responsabilité pédagogique de notre centre de loisirs communautaire aux Francas, qui proposent un projet reconnu par tous... Alors pourquoi ne pas

noyer un partenariat avec eux pour l'ensemble des temps, relever le défi d'un projet plus global ?

Les Francas ont su animer une démarche innovante : faire se rencontrer les élus et l'ensemble de la communauté éducative du territoire ! Un groupe de travail a réfléchi, travaillé et fait des choix afin que nous soyons opérationnels dès la rentrée scolaire de septembre 2014.

Nous avons créé de réels parcours de découverte et d'initiation à des activités culturelles, sportives ou d'expression, avec, à la clé, la création de six emplois sur le territoire dont cinq contrats d'avenir.

Nous attendons, sereins, les premières évaluations...

↳ Jean-Claude Rimsaulé  
Maire de Sury-ès-Bois  
Premier vice-président  
de la communauté de communes  
Cœur du Pays Fort

Propos recueillis par  
Loïc Ribiéro  
Délégué national des Francas  
chargé de la région Centre  
lribeiro.francas.centre@orange.fr

## Concevoir l'action éducative locale, pour et avec les familles



*Si la notion de coéducation traverse depuis toujours les projets pédagogiques des accueils de loisirs, c'est bien à l'occasion de cette seconde rentrée, depuis la refonte des rythmes, qu'elle prend toute sa dimension. La complémentarité des actions éducatives entre les différents acteurs des temps de la vie de l'enfant est au cœur de nos projets éducatifs.*

À l'entrée 2013, au regard de ce qu'elle a bousculé dans les organisations tout autant familiales que collectives, a nécessité de la pédagogie auprès des parents : explications de ce que la refonte des rythmes allait impulser et produire pour chaque enfant accueilli, réassurance quant à la plus-value produite par l'accueil de loisirs dans une dimension d'éducation globale du futur citoyen, et présentation des nouvelles modalités d'accès à l'offre.

Lancée à l'Accoord<sup>1</sup> en novembre 2013, la démarche d'amélioration de la qualité des contenus déployés dans les centres de loisirs s'attache à aller au-delà. Dans un nouveau contexte, n'y a-t-il pas une réelle opportunité à réinterroger la façon dont nous concevons nos modes d'intervention, notamment en direction des familles ?

### Une multitude d'actions vers les familles

Plusieurs grands axes de la « relation aux parents » ont ainsi été travaillés et expérimentés. Source de cohérence éducative et de valorisation des actions, les équipes éducatives se sont saisies de la démarche, dans une recherche de lien renouvelé. Les actions associant les

familles, débats et soirées thématiques, cafés et goûters parents, dans des espaces conviviaux, et les modes de communication innovants se sont démultipliés cet été. « L'arbre à Thé », émanation de l'arbre à palabres, a vu le jour sur l'une des structures et se charpente au fil des semaines et des demandes de parents. Un projet de territoire associant tout l'est nantais a mobilisé enfants et parents pendant six mois. Un séjour s'engage dès février avec une vingtaine de familles d'un quartier dit difficile, sur des principes de co-construction, d'autofinancement et de solidarité.

Dans ce *continuum*, de nouveaux espaces de concertation vont se mettre en place : des conseils d'usagers par grands quartiers, plus à même d'intégrer les enjeux d'un territoire de vie. Une lettre aux parents, valorisant des actions et des propositions d'implication des familles, allant au-delà de l'information organisationnelle, verra le jour prochainement.

Plus globalement c'est le parcours de l'usager qu'il convient de requalifier dans une recherche d'implication citoyenne.

✉ Sylvie Branchereau

Coordinatrice Enfance Accoord - Nantes  
sylvie.branchereau@accoord.fr

1 - Accoord : Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et culturelles de la ville de Nantes

## Évaluer pour avancer

*Le PEL (Projet éducatif local) de la ville de Strasbourg a été élaboré l'an dernier.*

*Il vise l'égalité des chances pour tous les enfants. La démarche qui a prévalu à sa définition a été très participative afin de faire tomber les frontières ou les barrières, qu'elles soient physiques ou symboliques, entre l'éducation formelle et non formelle, entre les temps périscolaires et extrascolaires.*

*Les élus de la Ville ont souhaité définir dès maintenant les principes de l'évaluation de ce PEL. Pourquoi ?*

La démarche engagée étant expérimentale, il est intéressant d'évaluer assez rapidement les résultats pour éventuelle-

ment réorienter ou affiner les objectifs. Nous avons mobilisé beaucoup d'acteurs durant l'acte 1 du PEL. Il est assez logique d'avoir leur retour, leur ressenti, au moment où nous comptons poursuivre cette démarche et la développer. Nous voulons également savoir comment les choses sont perçues sur le terrain, dans les quartiers. Il est nécessaire d'évaluer, à un rythme régulier, ce qui a été mis en place afin de mesurer si nous répondons aux attentes et aux besoins.

### Quels sont les attendus ?

Le PEL définit des ambitions et des objectifs, l'épanouissement de l'enfant, une approche globale de l'éducation, et les décline. Les acteurs éducatifs strasbourgeois ont pris le temps nécessaire pour se mettre d'accord sur ces ambitions. L'objectif premier du PEL est atteint.

Mais si le fait de partager des ambitions est finalement une phase aisée à animer, définir leurs déclinaisons opérationnelles est parfois plus complexe, surtout lorsque les acteurs sont nombreux et divers.

L'enjeu de l'évaluation du PEL vise à poursuivre ce processus afin que la mise en œuvre du PEL rencontre le moins d'obstacles possibles.

Le PEL est un outil, un cadre : avoir créé ce cadre est aussi une réussite. Mais, les actions mises en œuvre, les limites appliquées, les méthodes utilisées peuvent ne pas être pertinentes. L'évaluation doit permettre de savoir à quels endroits il faut « remettre de l'huile dans les rouages » pour poursuivre l'objectif.

### Comment comptez-vous procéder pour rendre compte de cette évaluation ?

Nous avons mis en place des groupes éducatifs locaux ; des instances fonctionnent déjà. Ces espaces, où tous les acteurs éducatifs sont présents, sont les lieux indiqués pour une diffusion des résultats de l'évaluation et la définition des éventuelles adaptations.

✉ Françoise Buffet  
et Mathieu Cahin  
adjoints au maire de Strasbourg

**ACTEURS  
EMPLOI/FORMATION**

La réforme des temps éducatifs a conduit les collectivités et les associations à rechercher des intervenants pour les nouveaux temps périscolaires. C'est d'abord en termes quantitatifs que s'est exprimée la problématique, puis en termes qualitatifs. Si l'intervention d'animateurs dans les temps périscolaires n'est pas une nouveauté, la réorganisation des temps scolaires a révélé la spécificité de l'exercice de leur fonction, dans des temps de loisirs courts, et, simultanément, la contribution éducative de leur intervention.

*Contribuer à donner sens à un projet éducatif de territoire, conduire une action éducative dans un contexte partenarial, situer son action dans une équipe projet... Les compétences attendues pour proposer une action éducative de qualité sont complexes et variées. La formation professionnelle devient ici un levier incontournable. La reconnaissance de l'importance de temps de préparation, d'échanges, de concertation en est un autre tout aussi puissant. Des initiatives voient ainsi le jour, dans des logiques différentes selon les besoins et les ressources de chaque territoire.*

## Compétences et complémentarité

*La ville de Montchanin (Saône-et-Loire) a sollicité les Francas pour accompagner sa coordinatrice pédagogique, nouvellement installée, dans une dynamique de formation action.*

Elle a pu, dans un premier temps, s'approprier les ambitions du PEdT (Projet éducatif territorial) et se former au management de l'équipe projet qu'elle pilote, afin que celle-ci puisse effectivement décliner ce projet dans le quotidien de l'action périscolaire.

Puis, chaque rencontre avec l'équipe, constituée d'une vingtaine de personnes, ATSEM (Agent spécialisé des écoles maternelles), animateurs diplômés ou pas, a donné lieu à un temps de formation animé par la coordinatrice sur des thématiques différentes : le PEdT, le développement de l'enfant, les projets d'animation, la participation des enfants... Ces temps de travail collectifs ont ainsi permis d'installer, simultanément, la montée en compétences de chacun et l'action concertée au fil de l'eau, grâce à des apports et des questionnements de pratiques.

Quand on demande à la coordinatrice ce qu'elle retient de cette formation action, c'est le mot « complémentarité » qui est cité. Avec sa connaissance des spécificités et des ressources du territoire, des savoir-faire et des savoir-être des équipes... elle ajoute même : « c'est un vrai levier de prise de confiance en soi, de motivation, d'innovation ».

© Virginie Grilloit  
Formatrice aux Francas de Bourgogne  
viriniegrilloit.francas.21@orange.fr

## La certification professionnelle en Auvergne

En Auvergne, le centre de formation des personnels territoriaux, convaincu de la nécessité de former des agents communaux acteurs de l'accueil éducatif des enfants dans les temps périscolaires, a décidé d'inciter les collectivités locales à faire le choix de la professionnalisation.

En effet, inscrites dans un réflexe classique de recours au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), les collectivités n'intègrent pas ou peu l'intérêt d'un parcours permettant l'obtention d'un Certificat de qualification professionnelle (CQP) animateur périscolaire. Il est pourtant inscrit au Répertoire des certifications et, de ce fait, référencé nationalement. Le CQP prévoit des contenus et une durée de formation adaptés aux réalités de l'emploi des salariés<sup>1</sup>. Il était donc un outil auquel l'organisme de formation des personnels territoriaux sur ce territoire régional a prêté une attention particulière.



### Comment favoriser l'accès

#### à cette première certification professionnelle ?

Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) proposera dans les mois qui viennent un CQP dans trois des quatre départements de la région. Certains modules sont inclus dans son catalogue et d'autres proposés directement par des organismes de formation. Ces derniers pourront ainsi proposer un cursus complet qui sera *in fine* conduit à certifier. Le coût supporté par la collectivité sera équivalent au coût d'un BAFA.

Un chemin est ainsi ouvert à titre expérimental. A suivre.

Gilles de Rosa  
Délégué national des Francas en région Auvergne  
gilles.rosas.francas@gmail.com

<sup>1</sup> Le CQP animateur périscolaire est un CQP animé par des professionnels de la formation professionnelle continue. Il est inscrit au Répertoire des certifications professionnelles. Le CQP animateur périscolaire est un CQP animé par des professionnels de la formation professionnelle continue. Il est inscrit au Répertoire des certifications professionnelles. Le CQP animateur périscolaire est un CQP animé par des professionnels de la formation professionnelle continue. Il est inscrit au Répertoire des certifications professionnelles.